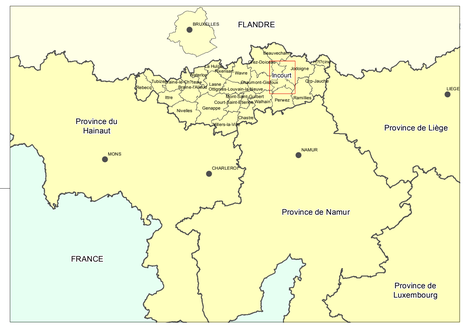

Légende

MESURES D'AMÉNAGEMENT RELATIVES AUX ZONES DESTINÉES À L'URBANISATION

- Zone d'habitat d'Incourt
- Zone d'habitat d'Incourt - extension
- Zone d'habitat d'Incourt - aéré
- Zone d'habitat villageois - centre
- Zone d'habitat villageois - extension
- Zone d'habitat villageois - aéré
- Zone de services publics et d'équipements communautaires
- Zone de loisirs
- Chaussée de Namur

MESURES D'AMÉNAGEMENT RELATIVES AUX ZONES D'AMÉNAGEMENT COMMUNAL CONCERTÉ

- ZACC — Maintien de l'affectation de fait (destination agricole au sens général du terme)
- Zone d'accès potentiel

MESURES D'AMÉNAGEMENT RELATIVES AUX ZONES NON DESTINÉES À L'URBANISATION

- Zone agricole
- Zone forestière
- Zone d'espace vert
- P — Zone de parc

SITES SENSIBLES À L'URBANISATION

- Site sensible à l'urbanisation
- Site sensible à l'urbanisation nécessitant une réflexion d'ensemble

PÉRIMÈTRES

- Périmètre d'intérêt paysager
- Périmètre non aedificandi en zone agricole
- Périmètre de liaison écologique

RÉFÉRENCE AUX MODALITÉS D'EXCÉCUTION

- Modifications du plan de secteur proposées

RÉSEAUX

- Route de liaison au plan de secteur

LIMITES ADMINISTRATIVES

- Limite communale de Incourt
- Autre commune
- Voirie et espace public
- Parcelle cadastrale et bâtiment (situation 01/01/2014)

RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

- Cours d'eau et plan d'eau

FOND DE PLAN

INSTITUT GÉOGRAPHIQUE NATIONAL
© Institut géographique national

SCHEMA DE STRUCTURE DE LA COMMUNE D' INCOURT

OPTIONS

Vu et adopté provisoirement par le conseil communal en séance du _____
par ordonnance

Le Directeur général, Françoise LEGRAND — Le Bourgmestre, Léon WALRY

Le collège communal certifie que le présent document a été soumis à enquête publique du _____ au _____
par le Collège

Le Directeur général, Françoise LEGRAND — Le Bourgmestre, Léon WALRY

Vu et adopté définitivement par le conseil communal en séance du _____
par ordonnance

Le Directeur général, Françoise LEGRAND — Le Bourgmestre, Léon WALRY

SCHEMA DES ORIENTATIONS TERRITORIALES — 1

EDITION :
Date de constitution : **Novembre 2012**
Première modification : **Mars 2015**
Dernière modification : **Juin 2015**

Échelle : 0 — 250 — 500 m

SOURCES :
DGO 1 : 91-95, Rue Van Opré - B-5100 Namur
DGO 2 : 8, Boulevard du Nord - B-5000 Namur
DGO 3 : 14, Chaussée de Louvain - B-5000 Namur
et 15, avenue du Prince de Liège - B-5100 Namur
DGO 4 : 1, rue des Brigades d'Irlande - B-5100 Namur
Mise à jour de la donnée PLU : Situation au 01/01/2006
SPGE : 14-16, Avenue de Stassart - B-5000 Namur

Ces données n'ont pas valeur réglementaire et sont présentées pour information.
Elles ne sont pas garanties conformes à la réalité du terrain.
La commune d'Eghezée, les bureaux d'études et la Région wallonne n'assument aucune responsabilité quant au contenu de ces données.
L'utilisateur est invité à faire part au producteur de la donnée de toute erreur qu'il suspecte.

IGN : Cartographie de base
Copyright Institut Géographique National - Bruxelles
Copie et reproduction interdites.

MAÎTRE D'OEUVRE :
COMMUNE D'INCOURT
2, Rue de Bromberg - 1315 INCOURT
Tél : 010 88 93 37 - Fax : 010 88 93 72
Adresse internet : http://www.incourt.be
E-mail : administration@incourt.be
avec le soutien du Service public de Wallonie

AUTEUR DE PROJET :
Institut de Conseil et d'Etudes en Développement Durable
Siège social: boulevard Frère Orban, 4 à 5000 Namur.
Tél.: 081 25 04 80. Fax.: 081 25 04 90
Email: icedd@icedd.be. Internet: www.icedd.be.
Mandataire M. PAIRON : _____